

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du Lundi 15 Octobre 2018 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mmes RABOISSON Monique, RENON Sandra C.T.R.A, MM. GRENIER Patrick (Président), BADAUT Serge, BANEY Hubert, DUPIOL Alain, NARDOU Pierre, LANZERAY Pierre, RABOISSON Michel, SEINCE Jean-Yves, ZOLOTA Samir, SARRAUTE Romain, GAUDET Michel.

Assiste : M. ROUMIER Maxime.

Excusés : MM. BARRIERE Claude, HAUTIER Benjamin, LEMAIRE Philippe, VIDAL Patrick.

Début des travaux : 18h45.

Suite à l'audition de Monsieur CARNIS Kévin pour manquement administratif, la C.D.A. le rappelle aux devoirs de sa charge.

M. RIBEIRO également invité à se présenter devant la C.D.A. n'a pu le faire pour des raisons familiales. Il sera convoqué à nouveau pour la prochaine C.D.A. du mois de Novembre.

M. ZOLOTA Samir ayant accédé au poste de Président du Pôle Arbitrage à la place de M. GRELOT (CTRA depuis le 1^{er} octobre 2018) tient à expliquer sa façon de travailler.

Il propose un séminaire de toutes les sous-commissions de l'arbitrage en Janvier sous forme de table ronde afin de débattre de l'orientation à donner à l'arbitrage girondin et d'envisager l'avenir.

Il propose la candidature de M. DUPIOL Alain (en remplacement de Monsieur GRELOT Julian) en tant que représentant de la C.D.A. à la Commission d'Appel. Accord unanime de la C.D.A.

M. GRENIER Patrick accueille avec beaucoup de plaisir M. ZOLOTA Samir au sein de la C.D.A. et tient à remercier M. GRELOT Julian pour le travail fait depuis le début de ce district.

Il souligne l'arrivée de M. ROUMIER Maxime en tant que Président de la C.D.P.A.

Il aborde la formation de l'exclusion temporaire en précisant que le 13 Octobre 2018 les arbitres n'ayant pas fait ladite formation ont été convoqués pour être auditionnés (6 se sont présentés, 2 avaient répondu affirmativement mais étaient absents et 6 n'ont pas répondu).

Un ultime rattrapage est prévu le dimanche 28 Octobre 2018 de 15h à 17h au siège du District.

M. ZOLOTA précise que la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine demande que les arbitres soient désignés par la C.D.A. jusqu'au 8^e de finale de la Coupe Régionale.

Un point est fait par M. GRENIER sur les effectifs et sur l'élaboration d'un listing à adresser à tous les membres de la C.D.A.

Il va intervenir auprès du service des Arbitres afin que la liste des référents en arbitrage soit adressée à l'ensemble du corps arbitral :

- BARRIERE Claude (féminines),
- RABOISSON Michel (foot diversifié),

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

- SARRAUTE Romain (D1),
- BADAUT Serge (D2),
- DUPIOL Alain / VIDAL Patrick (D3),
- NARDOU Pierre (jeunes),
- SEINCE Jean Yves (arbitres assistants).

Il rappelle qu'une formation des arbitres assistants bénévoles est prévue le Samedi 20 Octobre 2018 de 9h à 13h au Stade Suzon et demande la présence des membres de la Commission Départementale Promotion de l'Arbitrage et des formateurs libres.

Le 28 Octobre 2018 se déroulera au stade Matmut la remise des trophées AFCAM au cours du match Bordeaux/Nice dont le coup d'envoi sera donné par une arbitre féminine de la Ligue. Seront récompensés M. NJIKAM Jules (formateur) – Mme HANSAL Mariem (Arbitre féminine) – Melle LAMARE Ynes (Arbitre Jeune).

Afin de faciliter l'organisation des cours, M. NARDOU demande qu'une clef soit remise à chaque responsable formateur pour chaque siège.

Il présentera l'organisation de la formation au cours de la prochaine réunion de la C.D.A. Il souligne que la théorie sera faite jusqu'en Février et ensuite observations sur le terrain pour les futurs candidats ligue

Les candidats ligue sont classés automatiquement D1.

Les arbitres dépendants du pôle Espoirs sont désignés par M. HAUTIER Benjamin sur des matches U18 ou U19R2.

Mme RENON intervient pour préciser qu'un recadrage des fonctions des CTRA et CTA a été fait par le Président de la Ligue et que leur mission est le recrutement, l'aide aux CDA ainsi que les relations avec les clubs.

Elle fait le point sur le stage féminin Ligue qui s'est tenu les 13 et 14 octobre 2018 auquel ont participé 5 arbitres de la Gironde sur 23 participantes. Le comportement de nos arbitres a été excellent.

Elle aborde également le sport adapté qui souhaite une collaboration de nos arbitres pour participer à leurs diverses manifestations.

M. ROUMIER aborde la question des conventions d'objectifs et donne des précisions quant aux objectifs à atteindre dans les saisons à venir.

Il fait part d'un courrier concernant le Téléthon à Saint Emilion où, les arbitres qui y participeraient le feraient bénévolement.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

M. RABOISSON estime qu'en tenant compte du nombre très restreint de clubs Futsal engagés, il n'est pas nécessaire de faire un stage pour former des arbitres, le nombre de ces derniers déjà formés étant suffisant.

Pour ce qui est du Foot Entreprise, il ne rencontre pas de problème. Il est amené régulièrement à désigner des arbitres pour le foot adapté.

M. SEINCE appelle à adhérer à l'UNAF et regrette le peu d'investissement de certains membres du Comité Directeur de l'UNAF. Il précise que le nombre d'adhérents est stable.

M. ZOLOTA adressera un courrier aux arbitres qui ont participé au stage des féminines afin de les remercier pour leur comportement.

La séance est levée à 22 h 00.

Patrick GRENIER
Président de la CDA

Monique RABOISSON
Secrétaire de séance